

## Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 25 Mars 2014 - 19h

Bibliothèque – édifice Émile-Legault

### Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et vérification des présences. (2min).
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5min).
3. Adoption du procès verbal du 25 Février 2014 et dépôt sur le site internet (2min).
4. Parole à l'assemblée (10min).
5. Plan de développement durable/Dominic Vézina (25 min)
6. Suivi au procès verbal du 25 Février 2014 (10min).
7. Transport (20min).
8. Projet pédagogique particulier "Pré-DEP" (20 min)
9. Maquette horaire 2014-2015 -1er cycle-(10 min)
10. Présentation du calendrier scolaire 2014-2015 (2min).
11. Projets activités sportives et éducatives (5min)
12. Uniforme scolaire (10min).
13. Projet éducatif (10min).
14. Correspondance (2min).
15. Parole au représentant du CRPRN (5min).
16. Parole au représentant des élèves (5min).
17. ParentSLaurent (5min).



École secondaire  
**Saint-Laurent**

**18. Mot de la direction (5min).**

**19. Affaires diverses (5min).**

**20. Levée de la séance.**

# Conseil d'établissement

**Séance ordinaire du 25 Mars 2014 - 19h**

Bibliothèque – édifice Émile-Legault

**Ordre du jour :**

**1. Mot de bienvenue et vérification des présences. (2min).**

Madame Tamburgi préside la réunion et souhaite la bienvenue à tous. Le quorum est constaté et la réunion est ouverte à 19h21. M.Carrara se propose pour être gardien du temps de la séance.

<b>Présences</b>	Tamburgi Pascale (Parente et Présidente)	Carrara Anthony (Enseignant)
	Delphine Pene (Parente et vice-présidente)	Anne-Sophie Clément (Enseignante)
	Beauchamp Lyne (Parente)	Kadidjatou Diallo (Élève) Amara Kaba (Élève)
	Tarabuta Alfredo (Parent)	Anne Richard (Enseignante)
	Wambo Henriette (Parente)	Robert Leblanc (Professionnel Non-Enseignant -PNE-Animation à la vie étudiante)
	Giraldeau Julie (Parente)	Diane Parent (TES)
		Patrice Brisebois (Directeur de l'école) Alain Duchesne (Directeur adjoint)
<b>Absences</b>	Rivellie Tchuisseu (Membre de la communauté)	Jean Cardin (Enseignant)
<b>Invité (es)</b>		

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5min).**

Monsieur Dominic Vézina ne pourra se présenter au CE. Le point 5 est retiré et reporté pour la séance du 22 avril 2014.

Proposé par : Kadidjatou Diallo

Appuyé par : Delphine Pene

**3. Adoption du procès verbal du 25 Février 2014 et dépôt sur le site internet (2min).**

Proposé par: Kadidjatou Diallo

Appuyé par : Anne-Sophie Clément

Adopté à l'unanimité.

**4. Parole à l'assemblée (10min).**

Aucune assemblée présente

**5. Suivi au procès verbal du 25 Février 2014 (10min).**

- **OPC** : Madame Tamburgi fait la lecture du retour de la consultation concernant les OPC envoyé à Madame Marie-Josée Villeneuve en date du 28 février 2014:

**Il est proposé par Madame Pascale Tamburgi et RÉSOLU à l'unanimité** par les membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Saint-Laurent,

- **Qu'**une formation sur le document des OPC de l'année précédente soit donnée à tous les membres des Conseils d'établissement 2 mois avant l'envoi de la consultation de l'année en cours et ce, pour une meilleure compréhension; ce document est très technique et il est difficile de se positionner pour des membres de Conseils d'établissement qui ne sont pas nécessairement les mêmes chaque année.

**Que soit revu et maintenu le point suivant :**

**3-2.06 ÉCOLES À PLUS D'UN ÉDIFICE**

Un montant forfaitaire est accordé à l'école Dorval-Jean XXIII, l'école Monseigneur-Richard et l'école secondaire Saint-Laurent pour compenser le dédoublement de certains coûts. Un montant additionnel est également accordé à l'école secondaire Saint-Laurent et Dorval-Jean-XXIII pour tenir compte de la présence d'un 3<sup>e</sup> édifice.

Advenant qu'une école non incluse à la liste ci-haut pense devoir être reconnue comme tel, une démonstration des services et coûts additionnels pourra être déposée. Le directeur général, suite à une recommandation de la direction générale adjointe concernée, déterminera par la suite le statut de l'école.

**Et ce pour les raisons suivantes :**

Ce manque à gagner de 25 000\$ pour l'école secondaire Saint-Laurent en particulier, aura des impacts négatifs et fera en sorte que nous aurons plus de difficultés à couvrir certains frais administratifs en lien avec le fait d'avoir trois édifices. Par exemple, l'embauche d'employés de soutien ou encore des frais de déplacement.

- Advenant l'abolition de ce montant forfaitaire, nous serons contraints à faire des choix cruciaux pour les ressources que nous déployons sur le plancher.
- **Caméras de surveillance** : sont fonctionnelles à St-Germain et non-fonctionnelles à Émile-Legault.
  - **Ouverture des portes avant 8 :00 à l'édifice St. Germain**: Les portes seront ouvertes aux élèves à 7 :30 en reconnaissance de temps compensé par un surveillant jusqu'à la fin avril, car la température sera plus clémente. Advenant des températures hivernales (après la fin avril), les portes seront à nouveau ouvertes d'ici la fin de l'année. Est-ce que l'ouverture hâtive des portes à St-Germain a un impact sur les retards des élèves à Émile-Legault? M. Brisebois n'est pas en mesure de vérifier si l'impact est visible. M. Brisebois précise que nous ne pouvons prendre pour acquis que les portes des édifices pourront être ouvertes toujours plus tôt et plus tard en raison des budgets qu'il possède. Il précise qu'il faut être en mesure de mettre des limites même si l'intention est louable. L'école est déjà ouverte entre 7 :30 et 18 :00 selon le contexte. M. Brisebois ne veut pas limiter l'accès à l'école, mais il faut respecter les ressources que nous avons. Madame Richard mentionne que le besoin d'ouverture de l'école par les élèves ressort et que nous souhaitons une école communautaire. Question morale de ce que nous voulons de notre école et sur l'engagement dans notre communauté. Les ressources ne sont pas présentes comme elles le devraient. Madame Richard demande si des parents bénévoles pourraient s'impliquer dans la surveillance des élèves avant 8 :00 le matin pour compenser. M. Brisebois précise qu'au secondaire, le parent ne pourrait jouer le rôle légal en tant que surveillant pour intervenir auprès des adolescents. L'entrée des élèves à 7 :30 est limitée dans l'édifice.

#### 6. Transport (20min).

Le projet du petit déjeuner a été mis en place au retour de la semaine de relâche pour le top 50 des plus grands retardataires et depuis, une moyenne de 12 élèves se sont présentés pour avoir droit au déjeuner. Ces 12 élèves ne sont pas arrivés en retard ce qui est déjà une bonne chose. M. Brisebois mentionne que le système de retards mis en place par M. Bertrand est efficace et que nous ciblons les élèves grâce au travail de Madame Lynda Bonneville et Madame Ginette Dutil, surveillantes ayant la responsabilité de faire le suivi des retards. Madame la présidente fait un retour sur la lettre reçue de la STM. Madame Beauchamp mentionne sa déception du peu de mobilisation de la STM, car elle ne semble pas convaincue des efforts qui ont été faits et qu'il faut rester vigilants. Monsieur Duchesne mentionne qu'il n'a jamais vu de responsable à l'arrêt de la 171 pour inciter les élèves à se dépêcher et seulement à l'arrêt de la 121. Au contraire, les élèves essayent de dépasser la file d'attente de la 171 et personne n'est là pour assurer l'embarquement. Cette réponse semble très similaire avec celle qui avait été envoyée l'année passée. M. Daniel Lacasse a été envoyé cette année sur le terrain et n'avait pas non plus constater que les élèves refusaient de monter sans les autobus. Mais ça fait deux fois que la STM via Madame Provost nous avait servi cette réponse et là, la STM vient nous la resservir. Madame la présidente mentionne que la STM ne semble pas avoir agi ou croire qu'il y a un véritable problème.

La planification des horaires de la STM se fait au printemps en vue de l'automne. La présidente mentionne qu'il faudra revenir à la charge à la prochaine rentrée scolaire même si le problème semble être amélioré. M. Brisebois rectifie en disant que le suivi se poursuivra pour les retards cette année et continuera à la prochaine rentrée scolaire. Madame Parent mentionne que la STM a coupé 1665 minutes dans les services en 2014. La présidente n'est pas satisfaite de la réponse envoyée par la STM aux membres du CE car celle-ci ne représente pas le poids de la lettre envoyée par le CE. La présidente propose de filmer l'embarquement des élèves à l'arrêt de la 171 l'année prochaine et de poursuivre l'ensemble des démarches au besoin. M. Brisebois remercie la présidente pour tous les efforts qu'elle a déployés dans ce dossier.

#### 7. **Projet pédagogique particulier "Pré-DEP" (20 min)**

M. Duchesne présente les grandes lignes du programme Pré-DEP

Proposé par : Diane Parent  
Appuyé par : Robert Leblanc  
Adopté à l'unanimité.

#### 8. **Maquette horaire 2014-2015 -1er cycle-(10 min)**

M. Brisebois présente la maquette horaire au premier cycle. **Univers Social** est augmenté de 4 à 5 périodes et le cours d'Anglais est diminué de 4 à 3 périodes pour la concentration sport. Le département d'Univers Social réclamait depuis un certain temps l'augmentation du nombre de périodes en raison de l'impact et recommandé par le CP en Univers Social. Il a été démontré des élèves en concentration sport avaient de bons résultats en anglais et qu'ils pouvaient diminuer à 3 périodes dans le but de maintenir les couleurs de la concentration et qu'il ne serait pas souhaitable de revenir à 4 périodes en Univers Social en raison des résultats de nos élèves à l'épreuve ministérielle en Univers Social de 4<sup>e</sup> secondaire. Madame Beauchamp trouve que l'anglais ne doit pas être négligé pour le sport et M. Brisebois mentionne que les résultats des élèves dans la concentration sport sont positifs. Madame Beauchamp précise que la faiblesse est dans la vraie vie, les élèves auront besoin de quel pourcentage de l'anglais par rapport à l'univers social? M. Brisebois mentionne que cette solution est celle qui touche le moins d'élèves. Madame la présidente précise que l'anglais est la langue universelle et la plus courante: "Il y a dans le monde un milliard de personnes qui parlent anglais et 5 milliards qui le comprennent et l'utilisent dans le commerce; que la Chine et l'Inde sont les centres technologiques du monde avec plus de 300 millions d'anglophones et sommes près de 8 millions de québécois entourés de plus de 300 millions d'anglophones et connaître l'anglais ne veut pas dire perdre son identité francophone et québécoise mais c'est acquérir une présence internationale". M. Leblanc précise que l'anglais est une force chez les élèves de l'école et que le collège Vanier le plus en demande est anglophone. Madame Parent affirme que les élèves parlent très bien en anglais de passer au français. M. Carrara recommande de passer au français. M. Brisebois précise que plusieurs membres expriment leur vécu personnel. M. Brisebois précise que le plus minime pourcentage d'élèves qui auront 1 période de moins, soit 2,5% sur l'ensemble de leurs cours en anglais pendant leur parcours scolaire au secondaire. AL

important de mentionner que l'assemblée générale des enseignants a voté majoritairement pour la proposition de la maquette horaire au premier cycle. Cette solution est la moins dommageable pour les élèves dans la concentration sport.

Le conseil d'établissement de l'école passe au vote:

**Votes en faveur de la maquette horaire 2014-2015 1er cycle : 10**

**Votes contre la maquette horaire 2014-2015 1er cycle: 2**

**Abstention : 1**

**La proposition de la maquette horaire 2014-2015 au premier cycle est adoptée à la majorité.**

#### **9. Présentation du calendrier scolaire 2014-2015 (2min).**

M. Brisebois mentionne que les directions du secondaire de la CSMB ont demandé au MELS de rapprocher les évaluations de juin pour éviter que le calendrier des évaluations de fin d'année s'étale sur 2 semaines.

La journée d'élections du 7 avril sera 1 journée pédagogique et celle du 16 mai (journée tempête) sera reprise.

Un comité du calendrier formé d'enseignants a présenté la maquette. Les enseignants auront jusqu'au 8 avril. Dans la légende, la maison indiquée au 23 juin n'est pas comprise. Le point sera revu lors du prochain CE après le vote des enseignants.

#### **10. Projets activités sportives et éducatives (5min)**

Proposé par : Anthony Carrara

Appuyé : Anne Richard

Adopté à l'unanimité

#### **11. Uniforme scolaire (10min).**

À titre informatif, la compagnie Mega Design a remporté l'appel d'offres et une rencontre a eu lieu avec les acheteurs de la CSMB, Monsieur Steve Giard (enseignant en éducation physique), la représentante de Méga Design, M. Brisebois et M. Duchesne pour faire ressortir la problématique au niveau de certaines pièces de l'uniforme dont la mauvaise qualité de l'élastique à la taille pour le short de sport ainsi que la fermeture éclair du pantalon gris et la déteinte du logo de l'école sur le polo blanc. La compagnie a pris notes des problèmes et les acheteurs de la CSMB ont précisé que Méga Design sera évaluée après 1 an au niveau de la satisfaction de la qualité.

#### **12. Projet éducatif (10min).**

M. Brisebois veut rejoindre davantage des parents pour les sonder. Différentes solutions sont envisagées comme le courriel électronique. L'élaboration du projet éducatif se fera pendant la prochaine année scolaire pour le mettre en place à l'automne 2015. Comité de travail avec le personnel de l'école, présentation du calendrier de l'élaboration du projet éducatif. M. Brisebois fera partie d'une équipe de travail avec un chercheur, Yves Boucher de l'université de Montréal. Le CE devra valider au mois de mai 2014 le questionnaire que l'école voudra envoyer aux parents pour atteindre un maximum de

personnes. Tous les corps de métiers (TES, psychologue, psychoéducateur etc.) de l'école seront invités à se joindre au comité du projet éducatif.  
Reconduit pour le prochain CE.

### **13. Correspondance (2min).**

La présidente demande des nouvelles de Madame Carole Vallée et Madame Parent précise qu'elle réagit très bien au traitement. M. Brisebois propose de lui envoyer des fleurs de la part du CE d'ici la fin de l'année.

### **14. Parole au représentant du CRPRN (5min).**

Madame Beauchamp demande si des élèves de l'école ont été retournés dans leur pays. L'école Édouard-Laurin se mobilise, car 10 élèves ont été expulsés du pays.

### **15. Parole au représentant des élèves (5min).**

Retour sur la journée portant sur l'intimidation : emmène ton parent au secondaire. Tout s'est très bien passé.

La représentante des élèves, Kadidjatou demande que les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire puissent porter le *hoodies* des finissants pendant 1 journée. Proposition de projet de tire sur neige le mercredi 16 avril et dérogation de la 2<sup>e</sup> période à 10 :45 au lieu de 11 :15. Subvention accordée de 1,00\$ sur les 1,50\$ pour chaque bâton de tire d'érable de la part de l'école.

Madame Beauchamp propose qu'une thématique historique soit offerte aux élèves dans le contexte.

Le CE est d'accord sur la proposition.

### **16. ParentSLaurent (5min).**

Aucune

### **17. Mot de la direction (5min).**

Retour sur l'article publié dans le Journal de Montréal concernant l'équipe de basketball féminine en fin de semaine.

Emmène ton parent au secondaire : Belle réussite de la soirée. Il serait bien si c'était des élèves de l'école St-Laurent qui organiserait la pièce au lieu de St-Georges.

Robotique : Équipe finaliste se rendra à St-Louis aux États-Unis sous la supervision de M. Bruno Bastos ainsi que la belle performance de l'école primaire qui est parrainée par l'école.

Projet de mascotte de l'Express avec une collaboration d'une ancienne élève qui travaille dans le domaine du dessin d'animation.

**18. Affaires diverses (5min).**

Retour sur le sujet de l'intimidation présenté dans la pièce de théâtre aux élèves du primaire. Les élèves ont apprécié.

**19. Levée de la séance.**

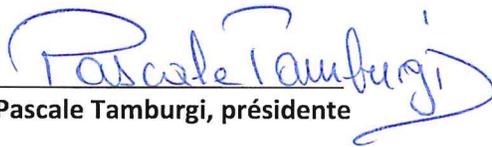
Ayant épuisé tous les points de l'ordre du jour, la séance est levée à 21h45.

La prochaine réunion du Conseil d'établissement aura lieu le mardi 22 avril 2014 à 19h, à la bibliothèque de l'édifice Émile Legault.

Proposé par : Anthony. Carrara

Appuyé par : Pascale. Tamburgi

Adopté à l'unanimité



Pascale Tamburgi, présidente



Patrice Brisebois, directeur